

FICHIER DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Tel que le prescrit l'article 76 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), la Commission de la capitale nationale du Québec (« CCNQ ») rend publiques certaines informations concernant ce fichier contenant des informations personnelles telles que définies par l'article 54 de la même loi.

IDENTIFICATION DU FICHIER	
Désignation :	Informations transmises au VGQ
Finalité du fichier :	Pour la réalisation de l'audit de l'organisme
Description :	Ce fichier contient des renseignements concernant tout le fonctionnement de la CCNQ

GESTION DU FICHIER	
Supports utilisés :	Manuel Informatique
Localisation :	Dans un endroit unique
Durée générale de conservation des renseignements :	5 ans
Personne ou organisme extérieur qui a accès au fichier à des fins de traitement :	Oui (personnes chargées de notre dossier d'audit au VGQ)

COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS	
Provenance de l'information versée au fichier :	Un membre du personnel

IDENTIFICATION DES RENSEIGNEMENTS VERSÉS AU FICHIER		
Personnes principalement concernées par les renseignements versés au fichier :		Le personnel de la Commission
Types de renseignements :		Renseignements d'identité
Liste des renseignements d'identité :	Nom, prénom Adresse permanente # téléphone(s) Nom de l'employeur Adresse (travail) Téléphone (travail)	Emploi Date de naissance Numéro de dossier Salaire Poste NAS

ACCÈS PAR LE PERSONNEL DE LA CCNQ	
Personnel ayant accès au fichier :	Le personnel de la direction de l'administration